

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat Version 1

conformément aux instructions de Energies du Santerre. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

Votre Nom	* EARL ALPILLES PRIMEURS	PDL : 30 002 581 224 701	Client Payeur N°
Votre adresse	* AVENUE ALBERT GLEIZES		
	* 13210	SAINT-REMY-DE-PROVENCE	
	* France		
Les coordonnées de votre compte	Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number) Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)		
Nom du créancier	* Energies du Santerre		
	* FR18808528		
	* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE		
	* 8 0 2 0 0	PERONNE	
	* France		
Type de paiement :	Paiement récurrent / répétitif ☐ Mensualisation ☐ Prélèvement à la facture ☒		
Signé à	* SAINT-REMY-DE-PROVENCE		Date 29/06
Signature(s) :	Veuillez signer ici :		

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur -- fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur	* Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	(b)	2
Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)	Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre Energies du Santerre et un tiers (par ex., vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom. Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir. Code identifiant du tiers débiteur Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers. Code identifiant du tiers créancier Numéro d'identification du contrat Description du contrat	(m)	2
Contrat concerné		(n)	2
		(o)	2
		(p)	2
		(q)	2

A retourner à

Energies du Santerre
32 FAUBOURG DE BRETAGNE
80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères

A NOUS RETOURNER ACCOMPAGNE D'UN RIB

Offre commerciale - Créditeurs Particuliers Energies du Santerre - 32 Faubourg de Bretagne 80200 Peronne - Page 1/6

EARL ALPILLES PRIMEURS

AVENUE ALBERT GLEIZES

MAS DES PINS

13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Tél. 04.90.92.32.02 - Fax 04.32.60.07.31

FR 08 391 222 080 000 23

Mail : alpillles.primeurs@wanadoo.fr